



Education permanente : bilan et perspectives

Ce 17 juin se déroulait à Ottignies une journée qui avait pour objectifs de présenter un bilan des 8 années écoulées depuis l'entrée en vigueur, en 2003, du décret Education permanente (17/07/2003), ainsi que de dégager des perspectives. Cette journée a réuni près de 600 personnes, preuve de l'intérêt et de la vitalité du secteur.

Définition

Selon le sociologue Christian Moreel (Sorbonne), présent lors de cette journée, l'éducation permanente couvre « l'ensemble des pratiques éducatives qui oeuvrent à la conscientisation, l'émancipation de l'homme et augmente sa puissance démocratique d'agir, dans un but de réduction des inégalités sociales et culturelles ». Nous ajoutons qu'elle s'adresse principalement aux adultes, avec une priorité pour les milieux populaires, et se distingue de l'enseignement.

Bilan

a) En termes de reconnaissance :

• Evolution globale des reconnaissances :

- Sous l'ancien décret de 1976, il y avait, en 2003, 265 associations reconnues ;
- Sous le décret de 2003, il y a, en 2011, 248 associations reconnues.

Sur les dossiers introduits depuis l'entrée en vigueur du décret de 2003 (soit entre 2004 et 2011), près de 60% ont obtenu la reconnaissance.

• La situation en 2011 :

- 179 associations reconnues dans l'axe 1 (participation, éducation et formation citoyennes).
- 21 associations dans l'axe 2 (formation d'animateurs, de formateurs, d'acteurs associatifs).

- 22 associations dans l'axe 3.1 (production de services, de documentation, d'outils pédagogiques).

- 71 associations dans l'axe 3.2 (production d'analyses, de recherches, d'études).

- 24 associations dans l'axe 4 (sensibilisation et information).

• Financement consacré à l'éducation permanente :

- Situation 2003 : 20.274.000 €, dont plus de 12 millions € pour l'emploi (soit 62,5%);

- Situation 2011 : 43.391.000 €, dont plus de 31 millions € pour l'emploi (soit 72%);

Globalement, il y a augmentation du financement dans 83% des cas entre la situation sous le décret 1976 et celle du décret de 2003.

L'éducation permanente représente actuellement, en importance, le 2^e budget de la direction de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles (ex- Communauté française).

b) En termes d'interprétation du décret :

L'éducation permanente est un chantier complexe et il subsiste des zones d'ombre dans l'interprétation du décret. Une évaluation du dispositif, par un bureau d'étude indépendant, est actuellement en cours.

Un groupe de travail sera constitué en vue d'en tirer les enseignements, d'apporter des solutions dans une optique de simplification, d'égalité de traitement et de transparence.

Mais il ne s'agit pas de remettre en cause le décret lui-même.

Perspectives

a) En termes de financement :

Actuellement, les associations reconnues reçoivent 89% du montant de la subvention totale à laquelle elles peuvent prétendre (de

2004 à 2009, passage de 75% à 89% - depuis 2009, bloqué à 89%).

Des moyens seront octroyés en 2011 pour assurer de nouvelles reconnaissances ou des changements d'axes, mais les perspectives budgétaires sont très difficiles et vont dans le sens d'économies à faire (la Belgique devra trouver 22 milliards d'euros d'ici 2015). Il n'est donc pas envisageable d'augmenter le pourcentage du financement. Un financement à 100% est donc impossible, mais la Ministre Fadila Laanan s'engage à ce qu'aucune forme de diminution du financement ne soit tolérée et s'engage donc à maintenir les acquis.

b) L'axe 3.1 : Production de services et d'outils : « parent pauvre » du décret

L'axe 3.1 du décret, pour lequel le Réseau IDée est reconnu, pose problème: les objectifs ne sont pas très clairs, les pratiques sont différentes d'une association à l'autre, notions floues de services, de réalisations, etc.

Il y a également une dérive du système, où les associations reconnues dans cet axe se voient obligées de privilégier la quantité (10 ou 20 réalisations/an) plutôt que la qualité.

De plus, le processus de préparation, de réflexion n'est pas valorisé : il faudrait différencier le processus de création de l'outil, de l'outil en tant que tel, c'est-à-dire valoriser le processus ET le résultat.

En outre, l'axe 3.1 est l'axe sur lequel il y a le plus de divergences d'interprétation entre le Conseil Supérieur et l'administration/inspection !

Le Conseil Supérieur de l'Education permanente (dont le rôle est de remettre des avis à la Ministre) s'est donc saisi de cette question, suite à l'interpellation des associations de l'axe 3.1., et organisera deux réunions de travail d'ici la fin de l'année.

Damien REVERS

INFOR'IDée

le bulletin de liaison des membres effectifs du Réseau IDée - n°2/2011

POINT DE VUE



Construire ensemble le changement

En février 2012, le Réseau IDée organisera un colloque sur le thème « éducation et changement social ». Il sera co-construit avec plusieurs partenaires issus d'autres secteurs éducatifs. Dont les Equipes Populaires. Interview de Christine Steinbach, leur secrétaire générale.

Qu'est-ce que les Equipes Populaires ?

On se définit comme un mouvement de citoyens, puisqu'il est porté par des volontaires, qui se mettent ensemble pour construire une société d'égalité et de justice sociale : lutte contre les inégalités d'accès à la consommation, contre les politiques d'exclusion, pour le droit à un logement décent. Nous voulons aussi agir sur notre modèle de consommation et de développement. Autant de thèmes autour desquels tournent les actions de nos 120 groupes répartis sur toute la Communauté française. La particularité est en effet que nos actions sont initiées par des groupes locaux, ont un lien avec le territoire où ils vivent. Toutes ces actions locales sont organisées territorialement par l'une de nos neuf régionales. Le Centre communautaire, lui, coordonne, mutualise les contenus, publie des analyses et des outils pédagogiques, mène des campagnes.

Nous travaillons majoritairement avec un public populaire, des gens qui ont des emplois précaires, ou pas d'emploi, qui n'ont pas pu suivre d'études, qui ont un parcours éclaté.



© Monique Van Dieren

Travaillez-vous sur des thématiques environnementales ?

Oui, car tout d'abord il y a un lien direct entre pauvreté et qualité de l'environnement. Les gens le vivent dans leur quotidien et même si cela ne les conduit pas à analyser les enjeux du développement durable, c'est quelque chose qu'ils ressentent : quand tu n'as pas beaucoup de moyens, que tu habites dans un logement insalubre, ta facture d'énergie augmente, ton quartier est bruyant et pollué. Il y a donc une série d'actions locales qui croisent enjeux sociaux et environnementaux : ateliers pour économiser l'énergie (lire article « for-

m'action collective » publié le 23/05/11 sur www.mondequibouge.be), réunions sur la question du climat, ateliers conso, création de groupements d'achats collectifs, etc.

Quel lien faites-vous, dans votre travail, entre éducation et changement social ?

Notre vision de l'éducation, même si je n'aime pas beaucoup ce mot, c'est organiser la parole, l'expression des personnes, l'éveil critique, plutôt que d'apporter une série d'informations dont on espère qu'elles vont se servir pour maîtriser leur vie. Si je prends l'exemple de nos ateliers autour des économies d'énergie, le but était que les gens échangent leurs trucs et astuces, mais surtout que cela puisse amener un débat critique et débouche sur des actions collectives, voire une interpellation politique sur la nécessité de rénover les logements mis en location.

Dans cet exemple, ce que nous cherchons c'est passer de « Qu'est-ce que je peux faire moi ? » à « Comment pouvons-nous interpellier les responsables pour qu'ils réfléchissent et qu'ils déclinent des politiques collectives ». On voit que de plus en plus de gens, dans notre mouvement, souhaitent remettre en question le modèle. En disant en substance : « Quand on regarde ce qui se passe par rapport aux changements climatiques, qu'on s'aperçoit des liens avec la crise financière, quand on voit l'usage des ressources, la répartition des richesses produites, on se dit qu'il y a des causes communes : un modèle capitaliste, d'accumulation, de profit, qui ne fonctionne plus, qui est dans l'impasse et qui continue à nous faire sentir sa poigne, à nous imposer des plans d'austérité, alors qu'on a déjà payé deux fois la crise : en perdant notre travail pour certains, et par notre impôt qui a sauvé les banques ».

Comment faire en sorte que les populations puissent participer pleinement au débat sur le changement social nécessaire ? On a envie que le monde populaire puisse prendre part à ce chantier démocratique. Il en est d'ailleurs demandeur.

Pourquoi avoir eu envie de construire le colloque avec nous ?

Parce que « sauver » la planète passe par la justice sociale. Parce que ces questions sont au coeur de notre travail et qu'il est nécessaire de croiser les regards. La question que l'on

SOMMAIRE

Épinglé pour Vous	2
• Qui dit Quiz... dit résultats	
• Actualisation des adresses utiles	
• Bientôt, 13 ^{es} Rencontres de l'ErE	
• Testé pour vous: des vers au bureau	

Côté membres	3
• Les Assises de l'ErE se terminent...	
• Nouveaux membres	
• Charte des membres	

Le Coin du juriste	4
• Education permanente, bilan et perspectives	

INFOR'IDée est le bulletin de liaison trimestriel des membres effectifs du Réseau IDée

Édition et diffusion

Réseau IDée
266, rue Royale à 1210 Bruxelles
T. 02 286 95 70 / F. 02 286 95 79
info@reseau-idee.be
www.reseau-idee.be

Ont collaboré à ce numéro

Marie BOGAERTS • Christophe DUBOIS • Damien REVERS • Céline TERET • Joëlle VAN DEN BERG •

Mise en page
César CARROCERA GIGANTO

pose c'est : « Avec quels outils pouvons-nous solliciter les gens à participer à un débat où, à partir de ce qu'ils vivent, ils peuvent alimenter la question et construire leur propre information ? ». Il faut partir de là et non de : « Il faut instaurer cela, mais comment s'y prendre pour convaincre les gens que c'est bien comme cela qu'ils doivent faire ? ». Il y a toute une série de contraintes externes à prendre en compte dans la construction des alternatives. Ce partenariat est l'occasion de discuter de cela, de relier les contraintes et les enjeux des uns et des autres. Par exemple, je sens que du côté syndical on se pose la question d'une transition par rapport à un pacte social prônant une croissance difficilement tenable, mais qu'on a défendu parce qu'il défend la solidarité. Même si lors du colloque on se pose la question des outils, j'espère qu'on se posera aussi la question « Dans quels contextes allons-nous les construire ? ».

Propos recueillis par CHRISTOPHE DUBOIS

infos en bref

Ne dites plus Communauté française, mais Fédération Wallonie-Bruxelles

Le Parlement et le Gouvernement ont adopté la nouvelle dénomination en date du 26 mai 2011. Cela signifie, pour les associations subventionnées par l'ex-Communauté française, l'obligation prochaine d'effectuer les modifications nécessaires en termes de communication (logo sur un site web, publications et campagnes, etc.). Un courrier de l'administration devrait parvenir aux associations subventionnées, mais rien ne les empêche de prendre les devants.

Service juridique

Ce service offre des réponses personnalisées et gratuites à toutes vos questions relatives de près ou de loin à la gestion quotidienne de votre asbl. Au-delà de deux heures de travail, cette aide s'inscrit dans le cadre d'un échange de service. Pour bénéficier de ce service juridique, contactez Damien, le lundi et je : au 02 286 95 75, et le ma et mer au 081 39 06 96, ou via damien.revers@reseau-idee.be





Qui dit quiz... dit résultats !

Le site www.reseau-idee.be est censé vous faciliter la vie. Tout comme notre service d'information personnalisé. Pour en avoir le cœur net, nous avons distribué un « quiz » aux membres venus à l'AG de ce 9 juin 2011. Les résultats nous ont permis de prendre le pouls de ce qui fonctionne bien et de ce qu'il faudrait améliorer.

Sur base des avis des 15 personnes ayant pris le temps de répondre - merci ! - vous êtes très satisfaits de notre service d'information personnalisé, tant au niveau du contenu qu'au niveau du délai. Pour preuve, vous n'hésitez pas à rediriger les personnes en quête d'information vers ce service.

Sur le site, vous recherchez d'abord des outils pédagogiques (11/15), ensuite vous consultez l'agenda des activités (8/15), pour terminer ex-aequo avec les offres d'emploi et les traces des événements.

Nous concluons aussi que le Réseau IDée devrait mettre les bouchées doubles pour vous faire découvrir la nouvelle base de données « expériences pédagogiques » et le site Mondequibouge.be ! Commençons dès aujourd'hui, en vous rappelant ces deux adresses :

- www.reseau-idee.be/expériences-pedagogiques > pour découvrir les initiatives existantes en matière d'ErE et en partager d'autres.
- www.mondequibouge.be > le webzine de sensibilisation pour un monde équitable, solidaire et durable.

Actualisation des « Adresses utiles »

Le Réseau IDée contactera prochainement ses membres (vous !) dans le cadre d'un important chantier d'actualisation de la base de données « Adresses utiles » disponible sur le site www.reseau-idee.be. L'objectif est de rendre la recherche d'adresses utiles plus efficace pour l'utilisateur.

Nous vous demanderons principalement d'être vigilant dans le choix des thèmes que vous référencez (3 thèmes récurrents au maximum). Ce sera également l'occasion de mettre à jour les autres informations (coordonnées, descriptif avec mots clés, types d'activités, etc.).

Rendez-vous déjà sur www.reseau-idee.be/adresses-utiles pour y consulter votre fiche !

Les 13^{es} Rencontres de l'ErE, c'est bientôt

A noter dans vos agendas : les prochaines Rencontres de l'ErE auront lieu du 25 au 27 juin 2012, au Domaine de Mambaye (Spa), autour du thème éducation à l'environnement et travail social. L'appel aux partenaires pour les groupes de travail « contenu » et « organisation » est lancé ! Intéressés ? Contactez marie.bogaerts@reseau-idee.be - 02 286 95 75 (Bruxelles) ou francois.beckers@reseau-idee.be - 081 39 06 96 (Namur)

Testé pour vous Des vers au bureau !

Au Réseau IDée, pour parfaire notre label « Entreprise écodynamique » et sublimer nos 3 étoiles, il ne nous manquait qu'un seul ingrédient : *Eisenia foetida* ! Entre 3 à 6 cm de long, de couleur rouge et capable de digérer l'équivalent de son poids de matières organiques en un jour.

En effet, quotidiennement, c'est un petit demi kilo de déchets organiques qui est produit par l'équipe du Réseau IDée : filtres et marc de café, trognons de pommes, thé, épiluchures diverses... Il y a un an, nous avons donc décidé d'accueillir un vermicompost en nos bureaux !

De simples bacs de rangement empilables en plastique font l'affaire. Ensuite, se procurer quelques dizaines de vers dans quelques litres de compost auprès d'une personne pratiquant déjà le lombricompostage. Un peu de carton pour gérer l'humidité... et le tout suffit pour démarrer un « compost de bureau ».

En pratique, c'est la méthode des essais et erreurs qui prévaut ! Trop de nourriture, pas assez d'air, trop d'humidité, trop de chaleur... Après quelques mois, nos vers semblent s'être acclimatés et se portent désormais à merveille. Pour preuve, leur population ne cesse de s'accroître et chaque semaine, ils nous offrent du « percolat », ce liquide brun très riche en éléments minéraux et organiques, excellent engrais pour nos plantes de bureau ! (à diluer 10X, car très concentré !)

Petit bémol néanmoins, les mouches ! De toutes petites drosophiles virevoltent allégrement aux abords de notre lombricompost... En cause, la petite pouille où chacun vient déposer ses déchets organiques avant qu'ils ne soient répartis dans le compost par la personne en charge... Une facilité pour gérer les apports dans le compost mais un certain désagrément malgré tout.

On se console en se rappelant que ce sont environ 8 à 10 kg de déchets organiques par mois qui évitent ainsi l'incinérateur !

Un dernier conseil si vous vous lancez : bien informer tous les membres de l'équipe et désigner une ou des personnes responsables, histoire de vérifier que tous les déchets soient bien coupés et aptes à être mangés par nos amis les vers.

Hélène Colon

Plus d'infos :

- Worms asbl : www.wormsasbl.org
- Le vermicompostage (ou lombricompostage), fiche conseil n°104, Ecoconso : www.ecoconso.be/Le-vermicompostage
- Composter pour réduire ses déchets, Bruxelles environnement : www.bruxellesenvironnement.be > Particuliers > Gestes Pratiques > Mon jardin > Composter les déchets verts (ou à commander via 02 775 75 75)



Nouveaux membres

Depuis la récente AG, le Réseau IDée compte désormais 5 nouveaux acteurs prêts à partager leurs expériences tout en étant aussi en recherche de collaborations et d'échanges. En 2011, notre réseau compte 118 membres (105 associations et 13 membres à titre personnel). Petit tour de présentation des nouveaux :

- le **Domaine des Fawes**, où s'étaient déroulées les précédentes Rencontres « alimentation », avec la complicité d'une équipe déjà sensibilisée à l'ErE.

- **Eco-Mobile**, dont le coordinateur (ancien amoureux de voitures !) consacre désormais sa passion à la sensibilisation des jeunes automobilistes à un usage plus rationnel de la voiture... quitte à la laisser au garage !

- **JST - Jeunes Schaerbeekoïses au Travail**, qui, bénéficiant de l'actuel intérêt pour les métiers verts, est entre autres en recherche de méthodologies et de conseils pédagogiques pour aller plus loin dans la démarche de sensibilisation, incontournable dans ces nouveaux métiers.

- le **Jardin des Verts-Tiges**, toute jeune association qui souhaite recréer des liens sociaux grâce à la mise en place de jardins partagés. Envies d'échanger, de partager, de collaborer. - et enfin, **Catherine Phillippet**, souhaite partager les besoins du terrain scolaire en matière de sensibilisation et de formation en ErE qu'elle constate grâce à sa fonction au sein de la FoCEF Liège, en charge de la formation continuée des enseignants et directeurs des écoles du fondamental.

En savoir plus :

- www.reseau-idee.be/membres
- PV de l'Assemblée générale du 09/06/11

Les Assises de l'ErE DD se terminent... pour mieux se poursuivre ?

Le travail d'une année s'est clôturé ce 29 avril à Bruxelles, dans un climat alliant l'institutionnel, le constructif... et le festif. Clôture pour mieux rebondir, nous l'espérons, notamment par la constitution d'un **groupe de travail institutionnel transversal à l'enseignement et à l'environnement**. Celui-ci aura pour mission de dynamiser et évaluer les résultats concrets de ces Assises.

A la clé de ces Assises également, un nouvel outil de sensibilisation pour tous : des **séquences vidéo** de quelques minutes illustrant diverses facettes de l'ErE DD à l'école. Visible sur le web (via le site des Assises) mais également sous format DVD (infos au Réseau IDée).

Notons déjà dans les suites déjà données aux Assises, la référence à celles-ci lors du **Printemps de l'éducation à l'énergie**, ce 25 mai 2011. En effet, la Wallonie travaille aujourd'hui à l'évolution du cadre de travail en matière de sensibilisation et éducation à l'énergie avec les écoles et s'inspire notamment des enseignements des Assises.

Enfin, côté Réseau IDée, notons aussi la mise sur pieds, suite à l'atelier « Assises » de l'AG de ce 9 juin, d'un groupe de travail pour mettre en place des actions de sensibilisation au niveau des directions des écoles. Il s'agit de **concrétiser l'action 1.2. « Sensibiliser et informer largement les acteurs de l'enseignement »** des Assises, qui dépendra fortement de l'initiative du monde associatif.

Contact pour y participer et pour plus d'infos : Joëlle van den Berg - joelle.vandenberg@reseau-idee.be - 02 286 95 70 www.assises-ere.be

Un panel pour présenter les engagements d'institutions de l'enseignement et de l'environnement



Débats avec le public

Enseignants, directeurs, animateurs... plus de 140 participants du secteur éducatif étaient présents



Ateliers d'échanges



Les signataires de la Charte des engagements des Assises ErE DD à l'école



Charte des Membres : plus que 39 signatures !

Ca avance, petit à petit, mais ça avance ! A ce jour, 79 membres sur les 118 ont signé la Charte des Membres du Réseau IDée. Pour rappel, rédigé en 2007 en concertation avec l'ensemble des membres (vous !) ce document a deux objectifs : clarifier les fondements de l'ErE et poser les bases du réel partenariat souhaité entre le Réseau IDée et ses membres.

Cependant, **39 membres n'ont pas encore signé la charte** ! Vous pouvez nous faire parvenir vos signatures (charte téléchargeable sur www.reseau-idee.be/membres - voir p.8 du document) par mail et/ou par fax : info@reseau-idee.be - F: 02 286 95 79.

100 % de signatures pour l'AG 2012 ?